



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

*SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE*

- CNESER –

RÉUNION EN FORMATION PLENIÈRE

AMPHI POINCARE

Mardi 17 septembre 2019

Matin

9h30 : Ouverture de la séance par Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

11h00 : Installation des membres du CNESER et désignation dans les différentes instances du CNESER :

- Election des membres de la Commission permanente (41) ;
- Election des membres du CNESER disciplinaire (14) ;
- Election d'un représentant de l'association d'étudiants la plus représentative au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions – ONISEP-(cf. article D. 313-15- 5° du Code de l'éducation) ;
- Election des représentants du CNESER à la Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, odontologie et Pharmacie (2) ; (cf. décret n°2015-813 du 3 juillet 2015).
- Election des membres du CNESER au Conseil Supérieur de l'Education (8) ;
- Election des membres de la Commission d'études spécialisées
- Désignation d'une personnalité qualifiée, membre du CNESER au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV)
- Désignation d'une personnalité qualifiée, membre du CNESER au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC)
- Adoption du règlement intérieur

Après-midi

14h00 : Etablissements

- Projet de décret portant création de l'Université Grenoble Alpes et approbation de ses statuts.

M. Patrick Lévy, président de l'université Grenoble Alpes,

- Projet de décret portant intégration de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne à l'Ecole centrale de Lyon.

*En présence de
M. le Professeur Grégory Vial,
directeur des études de l'École centrale de Lyon,*

*M. François-Marie Larrourou,
directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne*

*Rapporteur
M. Gérard Maillet, sous-directeur
Sous-direction du dialogue contractuel
Département de la réglementation (DGESIP B1 - 2),*

14h45 : Formations

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 décembre 1989 relatif à la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, l'habilitation à diriger des recherches, en vue d'y ajouter l'Institut polytechnique de Paris.

*Rapporteurs :
M. Thibaud Vergé,
professeur d'économie,
responsable de la formation doctorale à l'ENSAE Paris,
M. Dominique Rossin,
adjoint au directeur de l'enseignement et de la recherche,
directeur de formations, Ecole Polytechnique*

*M. Pascal Gosselin
Chef du département des formations des cycles master et doctorat (DGESIP A1-3)
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*

15h15 : Insertion professionnelle

- Projet d'arrêté relatif à l'observatoire national de l'insertion professionnelle.

*Rapporteurs :
Mme Isabelle Kabla-Langlois, sous-directrice
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques*

*M. Franck Jarno, sous-directeur
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*

16h00 : Formations en Santé

- Projets d'arrêtés accréditant des universités à délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée.

*Rapporteurs : M. Jean-Christophe Paul
Chef du département des formations de santé (DGESIP A1-4),
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle
Bureau démographie et santé (RH1)
Direction générale de l'offre de soins
Ministère en charge de la santé*

16h30 : Formations (suite)

- Projet d'arrêté portant autorisation d'ouverture de formations préparant au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

*Rapporteur : Mme Catherine Kerneur,
Chef du département des formations du cycle licence (DGESIP A1-2)
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*